

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15](#)
(18)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Cacheux, 4 mai 1877](#)

Jean-Baptiste André Godin à Émile Cacheux, 4 mai 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 2 p. (354r, 355r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Cacheux, 4 mai 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49307>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 mai 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cacheux, Émile \(1844-1923\)](#)

Lieu de destination 25, quai Saint-Michel, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond aux questions posées sur le Familistère par Émile Cacheux dans sa lettre du 24 avril 1877. Les coûts de construction : 760 000 F pour les immeubles d'habitation et 300 000 pour les bâtiments annexes. Population du Familistère : 860 personnes vivant dans 328 logements. Frais d'entretien : de 3 à 4 000 F par an. Impôts : impôts fonciers de 1 075,05 F ; impôts des portes et fenêtres de 878,60 F. Amortissement : facultatif. Alimentation en eau : une pompe fonctionnant 8 heures par jour élève 30 000 litres par jour dans les réservoirs ; 20 litres par jour pour les besoins de chaque personne. Assurances : comprises dans le loyer. Les fosses communiquent avec la rivière par des conduites souterraines. Godin suppose que Cacheux a reçu les tarifs de ses produits. Dans le post-scriptum, Godin transmet les compliments de son fils Émile.

Notes

- La lettre d'Émile Cacheux à Godin du 24 avril 1877 est conservée au Cnam dans la correspondance passive de Godin (FG 17 (3) d).
- Émile Cacheux répond à la lettre de Godin le 5 mai 1877 (Cnam FG 17 (3) d).

Mots-clés

[Construction](#), [Familistère](#)

Personnes citées [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 03/03/2024

Guise le 4 Mai 1897

354

Monsieur Lachaux,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-dessous les réponses aux questions que vous m'avez adressées, par votre lettre du 14 Avril.

- Les constructions du Familistère, en l'état actuel, s'élèvent à :
960 000^{fr} pour le corps d'habitation et
300 000 pour les bâtiments annexes
compréhendant la crèche, les écoles, le théâtre,
le bassin de natation, la buanderie, et les
divers services de la base pour, etc. ...
- La population du Familistère est de
860 personnes réparties en 318 logements.
- Les frais d'entretien ordinaires des
bâtiments varient annuellement entre
trois et quatre mille francs.
- L'impôt foncier est de 1 097^{fr}, et
l'impôt de portes et fenêtres 878^{fr}, 60
- L'emortissement étant une charge
toute facultative, nous n'avons pas de
règles établies pour cela.
- Une pompe fonctionnant en moyenne
3 heures par jour, élève quotidiennement

30 000 litres d'eau dans les réservoirs dans
 16 000 litres environ sont employés pour
 les besoins personnels des habitants, soit
 en moyenne 20 litres par personne, et
 14 000 litres pour les divers services de
 propreté dans les lieux communs et les
 magasins.

- J'assure tous les locataires et l'assu-
 rance est comprise dans le loyer.
- Des conduites souterraines reliant
 les fosses en communication avec la
 rivière, les services de la vidange se-
 ront assurés et ne coûtent que les frais
 d'entretien des conduites.
- Vous devez avoir maintenant les tarifs
 de mes produits.
- Je vous remercie des renseignements
 que vous m'avez bien voulu donner et
 vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance
 de ma considération distinguée.

Edouard

Mon fils vous remercie de votre bon souvenir
 et vous présente ses compléments.